

## ISRAEL PALESTINE

**La seule règle du jeu : le droit international  
Sportifs du Maccabi, public français, ce match interpelle :**

**Le sport n'est pas que spectacle, il est porteur de messages : pour Israël, il s'agit de revaloriser son image et de faire oublier sa politique d'occupation et d'agression du peuple palestinien.**

-La majorité des citoyens français n'est pas dupe : elle condamne le brutal blocus de Gaza depuis plus de 13 ans, **le refus opposé aux sportifs palestiniens de se déplacer pour pratiquer leur sport**, l'expulsion accélérée des Palestiniens à Jérusalem-Est, en Cisjordanie.

-La loi sur Israël, État-nation votée en juillet 2018 par le parlement israélien inscrit dans le droit la discrimination envers les Palestiniens d'Israël, instaurant officiellement une situation d'apartheid. **Dans les années 80, aurait-on accueilli en France une équipe sud-africaine sans s'interroger ?**

-Savez-vous qu'en juillet 2019, sur les 5150 prisonniers politiques palestiniens, 460 sont actuellement en prison sous le régime de la « détention administrative » : emprisonnement sans connaissance du motif, sans contact avec un avocat et sans jugement, pour un délai de 6 mois reconductibles en total arbitraire ? Savez-vous que des prisonniers politiques sont en grève de la faim, au péril de leur vie ? Savez-vous que des élus sont emprisonnés, du seul fait qu'ils sont élus ? Savez-vous que des enfants, arrêtés, doivent signer des déclarations en hébreu, langue qu'ils ne comprennent pas ?

**Israël s'enfonce toujours davantage** dans le déni de tous droits au peuple palestinien, en toute impunité. **CE MATCH N'EST DONC PAS UN BANAL MATCH DE GALA !**

**La Plateforme 44 des ONG pour la Palestine comme de nombreuses organisations à travers le monde**, demande, avec la société civile et politique palestinienne et des Israéliens, que des **sanctions soient appliquées à Israël**, dans le cadre de l'initiative non-violente *Boycott, Désinvestissement, Sanctions*, jusqu'à ce qu'il respecte le droit international et les principes universels des Droits de l'Homme.

**- ISRAEL : CARTON ROUGE A LA COLONISATION.  
- PALESTINE : QUI SIFFLERA LA FIN DE L'OCCUPATION ?  
- GAZA : LEVEE IMMEDIATE DU BLOCUS ILLEGAL, LIBERTE DE CIRCULATION DES PALESTINIENS.**

Plateforme 44 des ONG pour la Palestine : Association France Palestine Solidarité, Pays de Loire Gaza Jérusalem, MRAP, Comité Palestine Israël Pays de Châteaubriant, Ligue des Droits de l'homme, CIMADE, CCFD-Terre solidaire 44, Artisans du monde-Nantes et St-Nazaire, UJFP (Union juive française pour la paix) ABJC ( Ass. Bouguenais Jumelage Coopération), Les Amis d'Abu-Dis Solidarité Palestine (Rezé) CSPRN (Comité Solidarité Palestine Région nazairienne).  
Observateur : ACAT ( Actions des chrétiens pour l'abolition de la torture)

10 septembre 2019 – ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins  
afpsnantes@wanadoo.fr - afps44.france-palestine.org/ - <https://www.facebook.com/AFPS44>

## ISRAEL PALESTINE

**La seule règle du jeu : le droit international  
Sportifs du Maccabi, public français, ce match interpelle :**

**Le sport n'est pas que spectacle, il est porteur de messages : pour Israël, il s'agit de revaloriser son image et de faire oublier sa politique d'occupation et d'agression du peuple palestinien.**

-La majorité des citoyens français n'est pas dupe : elle condamne le brutal blocus de Gaza depuis plus de 13 ans, **le refus opposé aux sportifs palestiniens de se déplacer pour pratiquer leur sport**, l'expulsion accélérée des Palestiniens à Jérusalem-Est, en Cisjordanie.

-La loi sur Israël, État-nation votée en juillet 2018 par le parlement israélien inscrit dans le droit la discrimination envers les Palestiniens d'Israël, instaurant officiellement une situation d'apartheid. **Dans les années 80, aurait-on accueilli en France une équipe sud-africaine sans s'interroger ?**

-Savez-vous qu'en juillet 2019, sur les 5150 prisonniers politiques palestiniens, 460 sont actuellement en prison sous le régime de la « détention administrative » : emprisonnement sans connaissance du motif, sans contact avec un avocat et sans jugement, pour un délai de 6 mois reconductibles en total arbitraire ? Savez-vous que des prisonniers politiques sont en grève de la faim, au péril de leur vie ? Savez-vous que des élus sont emprisonnés, du seul fait qu'ils sont élus ? Savez-vous que des enfants, arrêtés, doivent signer des déclarations en hébreu, langue qu'ils ne comprennent pas ?

**Israël s'enfonce toujours davantage** dans le déni de tous droits au peuple palestinien, en toute impunité. **CE MATCH N'EST DONC PAS UN BANAL MATCH DE GALA !**

**La Plateforme 44 des ONG pour la Palestine comme de nombreuses organisations à travers le monde**, demande, avec la société civile et politique palestinienne et des Israéliens, que des **sanctions soient appliquées à Israël**, dans le cadre de l'initiative non-violente *Boycott, Désinvestissement, Sanctions*, jusqu'à ce qu'il respecte le droit international et les principes universels des Droits de l'Homme.

**- ISRAEL : CARTON ROUGE A LA COLONISATION.  
- PALESTINE : QUI SIFFLERA LA FIN DE L'OCCUPATION ?  
- GAZA : LEVEE IMMEDIATE DU BLOCUS ILLEGAL, LIBERTE DE CIRCULATION DES PALESTINIENS.**

Plateforme 44 des ONG pour la Palestine : Association France Palestine Solidarité, Pays de Loire Gaza Jérusalem, MRAP, Comité Palestine Israël Pays de Châteaubriant, Ligue des Droits de l'homme, CIMADE, CCFD-Terre solidaire 44, Artisans du monde-Nantes et St-Nazaire, UJFP (Union juive française pour la paix) ABJC ( Ass. Bouguenais Jumelage Coopération), Les Amis d'Abu-Dis Solidarité Palestine (Rezé) CSPRN (Comité Solidarité Palestine Région nazairienne).  
Observateur : ACAT ( Actions des chrétiens pour l'abolition de la torture)

10 septembre 2019 – ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins  
afpsnantes@wanadoo.fr - afps44.france-palestine.org/ - <https://www.facebook.com/AFPS44>